

## Société | Un partenariat inédit entre le Département de la Dordogne et la fédération des chasseurs



**Un guide de randonnée, à l'affût de la faune sauvage, sur les sentiers du Périgord vient de paraître. L'idée peut paraître saugrenue, mais c'est la première étape d'un partenariat entre le Département, la fédération des chasseurs et le conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de la Dordogne (CAUE). La collectivité et les représentants des chasseurs ont signé une convention afin de continuer à développer l'offre de loisirs de pleine nature et faire découvrir le territoire au plus grand nombre, et d'engager une réflexion plus large entre chasseurs et randonneurs.**

En Dordogne, beaucoup ne le savent pas, mais on peut observer des mouflons à l'état sauvage. Réintroduits dans les années soixante, les mouflons sont estimés à 150 et sont répartis dans trois zones distinctes : dans les gorges de l'Auvézère, entre Savignac-Lédrier, Saint-Mesmin, et Génis, et dans le secteur de Trémolat. Et si désormais, les amateurs de randonnée pouvaient trouver des sentiers et des parcours répertoriés leur permettant de voir des mouflons, des lièvres, des cerfs à l'état sauvage ? C'est désormais chose faite. Un guide de randonnée "à l'affût de la faune sauvage, sur les sentiers du Périgord", vient d'être édité par le service tourisme du Département en collaboration avec la fédération des chasseurs de la Dordogne. Une quarantaine de parcours sont ainsi proposés et sont répartis sur l'ensemble de la Dordogne. "C'est le résultat d'un nouveau partenariat. Il était naturel de nous rapprocher de la fédération des chasseurs qui œuvrent pour la reconstitution des espèces, pour faire découvrir la richesse de la biodiversité, par la pratique de la randonnée. Nous l'avons fait auparavant avec la fédération de pêche", précise Germinal Peiro, à la tête du Département.

### Une première étape

Ce guide, c'est également une première étape. La collectivité et les chasseurs ont signé une convention d'une durée de cinq ans. Celle-ci prévoit d'autres actions : renforcement de l'offre des loisirs de pleine nature, engagement d'une réflexion sur la cohabitation entre chasseurs, randonneurs et acteurs du territoire, travail sur des parcours écotouristiques en lien avec l'application Dorie.

Du côté des chasseurs, on se réjouit dans ce partenariat. "La chasse, ce n'est pas seulement tuer des animaux, nous avons de nombreuses missions de service public, souvent méconnues du grand public, notamment

*d'aménagements et de suivi de la faune sauvage. Si ce guide peut à la fois valoriser notre patrimoine naturel et nos actions, ce sera une très bonne chose. J'émetts aussi le vœu que partenariat facilite le dialogue entre chasseurs et randonneurs",* précise Michel Amblard, le président de la fédération départementale des chasseurs. Sylvie Chevallier, la vice-présidente chargée du tourisme, veut voir dans ce partenariat, un joli symbole du vivre ensemble entre différents publics, et souhaite que ce *"partage du territoire se fasse dans la plus grande harmonie à travers notamment différentes pratiques culturelles ou touristiques"*.

Le 17 septembre, la Fédération des chasseurs invite le public (sur réservation obligatoire au 05 53 35 85 00) à une randonnée à la découverte des zones humides, dans la vallée des Beunes, au départ de la grotte de Bernifal, sur la commune des Eyzies, avec possibilité de prolonger sur le brame du cerf.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 14/09/2021*

*[Url de cet article](#)*